

RENOUVELLEMENT DE PERMIS TEMPORAIRE

Pour soumettre votre demande

En ligne - Téléversez votre demande à la section « 6 – TOUTE AUTRE DEMANDE » de la page FAIRE UNE DEMANDE EN LIGNE au bspquebec.ca, en **cliquant ici**.

Par la poste - Faire parvenir ce formulaire et vos documents à l'adresse suivante :
1611, boulevard Crémazie Est, bureau 500, Montréal (Québec) H2M 2P2.

INFORMATION IMPORTANTE

Ce formulaire s'adresse au titulaire d'un **permis temporaire valide** qui a besoin de renouveler son permis pour la même fin (raison) pour laquelle il l'a obtenu à l'origine.

Le permis temporaire doit être valide au moment de la demande de renouvellement. À défaut de présenter la demande de renouvellement avant l'expiration du permis temporaire, le demandeur devra produire une nouvelle demande de permis temporaire d'agent accompagnée des documents et des frais correspondants.

Pour titulaire de permis temporaires en investigation : Si vous bénéficiez d'une **exemption de publication** au Registre des titulaires de permis et que vous souhaitez que les renseignements vous concernant demeurent confidentiels lors du renouvellement de votre permis temporaire, **vous devez en faire la demande au Bureau** par le formulaire 194.011 – Demande d'exemption de publication au Registre des titulaires de permis.

FORMULAIRE - RENOUELEMENT DE PERMIS TEMPORAIRE

SECTION A : IDENTIFICATION DE L'AGENT

Nom de famille		Prénom	
Date de naissance A A A A M M J J	N° de dossier ou N° de permis du BSP		
Nom de famille de votre mère à la naissance			
Adresse (N° civique et rue)			App.
Ville		Province	Code postal
Téléphone résidentiel		Cellulaire ou autre téléphone	
Adresse courriel			

SECTION B : DEMANDE DE RENOUELEMENT

N° de permis temporaire	Catégorie de permis temporaire
<p>DOCUMENT À FOURNIR selon la raison de la demande de renouvellement du permis temporaire:</p> <p><input type="checkbox"/> Pour poursuivre la même formation, vous devez JOINDRE : STAGE : L'Annexe 1 - Attestation d'employeur - Stage de formation en sécurité privée. ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES* : L'Annexe 2 - Attestation d'employeur - Alternance travail-études (ATE). * Aucun permis temporaire ATE en gardiennage ne sera renouvelé par le Bureau à son expiration, étant entendu que sa durée initiale de validité de 120 jours est suffisante pour compléter la formation obligatoire de 70 heures.</p> <p><input type="checkbox"/> Pour les mêmes besoins particuliers d'une même enquête, vous devez JOINDRE : L'Annexe 3 - Attestation d'employeur - Besoins particuliers d'une enquête.</p> <p><input type="checkbox"/> Pour les besoins de main d'œuvre temporaire lors du même évènement particulier, vous devez JOINDRE : L'Annexe 4 - Attestation d'employeur - Évènement particulier</p> <p>Période de renouvellement demandée**: Date de début A A A A M M J J et Date de fin A A A A M M J J **Ne peut excéder 120 jours.</p>	

SECTION C : EMPLOI ACTUEL EN SÉCURITÉ PRIVÉE (Joindre une annexe au besoin)

Non applicable

Nom de l'employeur		
Adresse (N° civique et rue)		Bureau
Ville	Province	Code postal
Téléphone	Poste	Adresse courriel de l'employeur
Titre d'emploi		Depuis A A A A M M J J
<p>*Il est obligatoire de déclarer tout employeur pour lequel vous exercez des activités de sécurité privée et d'informer le Bureau dans les 30 jours de tout changement ou d'ajout d'employeur, sous peine d'amendes.</p>		

SECTION D : ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels sont recueillis à des fins d'application de la *Loi sur la sécurité privée* et ne serviront qu'à cette seule fin. Ces renseignements seront accessibles aux seuls employés pour qui ils sont nécessaires dans l'exercice de leurs fonctions. Ces renseignements peuvent être transmis à des tiers dans les limites reconnues par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* ou avec le consentement de la personne visée par ces renseignements.

SECTION E : DÉCLARATION DU DEMANDEUR

AVERTISSEMENT - Toute déclaration fautive ou trompeuse concernant le présent formulaire ou relative à tout document à l'appui de la présente demande, y compris la dissimulation de tout fait important, pourrait mener à un refus de délivrance, ou à la suspension ou la révocation d'un permis d'agent.

Je déclare avoir lu et compris l'**AVERTISSEMENT** énoncé ci-haut.

Je déclare avoir pris connaissance des responsabilités et obligations qui m'incombent en vertu de la *Loi sur la sécurité privée* et ses règlements.

Je comprends que ce permis est renouvelé uniquement pour la fin (raison) pour laquelle il avait été délivré à l'origine et je m'engage à **aviser le Bureau de la sécurité privée sans délai si je cesse d'exercer la fonction spécifique** pour laquelle ce permis est renouvelé avant son expiration.

J'autorise le Bureau de la sécurité privée à vérifier auprès de mon employeur tout renseignement concernant l'attestation fournie au soutien de ma demande de renouvellement, ainsi qu'à obtenir des informations ou documents supplémentaires concernant les circonstances nécessitant mes services temporaires, le cas échéant.

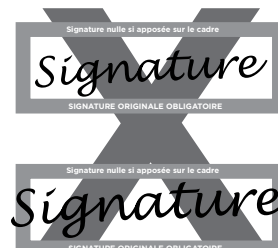
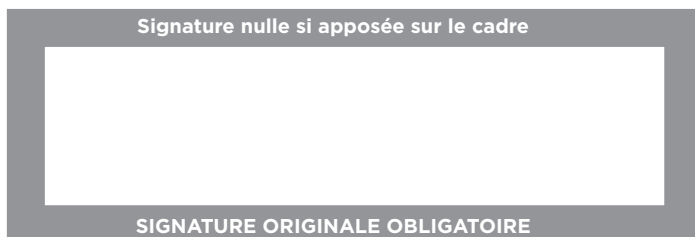
Je comprends que des droits prévus par règlement devront être payés annuellement si je renouvelle ce permis temporaire pour une période excédant un (1) an, et je comprends que le renouvellement de mon permis pourrait m'être refusé si je ne paie pas ces droits, le cas échéant.

De plus, je m'engage à informer le Bureau de la sécurité privée de tout changement relatif à mon adresse ou mon employeur, et ce, sans délai.

J'affirme solennellement être le demandeur de la présente demande. Je déclare que tous les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts et complets et que tout changement ayant pour effet de modifier ces renseignements sera communiqué **sans délais** au Bureau de la sécurité privée.

En foi de quoi, je signe en date du:

VOTRE SIGNATURE NE DOIT PAS DÉPASSER LE CADRE INTÉRIEUR





SECTION F : FEUILLE DE PAIEMENT

Nom de famille du demandeur

Prénom du demandeur

DROITS PAYABLES (Tarif en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023)

Droits payables pour le renouvellement de permis temporaire : 28,25 \$ + 1,41 \$ TPS + 2,82\$ TVQ = 32,48 \$

Numéro TPS (5 %): 817788656 Numéro TVQ (9,975 %) : 1216343481

AVIS IMPORTANT - En plus du frais de 32,48 \$, des droits annuels devront être payés si le renouvellement de votre permis temporaire a pour effet d'étendre sa validité à plus d'un (1) an de sa délivrance ou du dernier paiement de ces droits annuels. Si tel est le cas du présent renouvellement, nous communiquerons avec vous.

Ces droits annuels, indexés chaque année, sont d'un montant de 81,00 \$ jusqu'au 31 décembre 2023.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les modes de paiement acceptés afin d'effectuer cette transaction sont les suivants :

Carte de paiement :

Mastercard

Mastercard prépayée

American Express

Visa

Visa prépayée

Visa Débit

N° carte

Exp (MM/AA)

N° CVV2*

*N° CVV2: Numéro de sécurité à 3 ou 4 chiffres à l'endos de la carte de crédit.

Nom de famille du titulaire de la carte

Prénom du titulaire de la carte

AUTORISATION - J'autorise le Bureau de la sécurité privée à débiter ma carte du montant requis afin de traiter cette demande.

Signature du titulaire de la carte

Date | A | A | A | A | M | M | J | J |

Téléphone _____

Virement Interac (Destinataire : Bureau de la sécurité privée, Courriel: comptabilite@bspquebec.ca, Question de sécurité: raison pour paiement, Réponse de sécurité: permis, Raison: votre numéro de dossier BSP)

Chèque fait à l'ordre du Bureau de la sécurité privée
(demande produite par la poste seulement - aucun chèque postdaté n'est accepté)

Mandat bancaire ou mandat-poste à l'ordre du Bureau de la sécurité privée
(demande produite par la poste seulement)



DÉCLARATION DE L'EMPLOYEUR STAGE DE FORMATION EN SÉCURITÉ PRIVÉE

(Article 17(1°) du Règlement d'application de la Loi sur la sécurité privée (RLRQ, c. S-3.5, r.1))

DÉCLARATION DE L'EMPLOYEUR - STAGE DE FORMATION EN SÉCURITÉ PRIVÉE

INSTRUCTIONS : Tous les champs de cette annexe doivent être complétés par l'employeur du demandeur d'un permis temporaire d'agent afin de lui permettre d'effectuer un stage dans le cadre de sa formation pouvant le qualifier pour la délivrance d'un permis régulier d'agent de cette catégorie. Des informations manquantes occasionneront des délais additionnels dans le traitement, et pourraient mener au refus de la demande de permis du demandeur.

L'employeur _____ (nom de l'entreprise), situé au
_____ (adresse de l'entreprise) (l'« **Employeur** »),
appuie la demande de permis temporaire d'agent de la catégorie _____
(catégorie de permis) (« **Permis temporaire** ») de _____ (nom et
prénom du demandeur) dont la date de naissance est le _____ (AAAA/MM/JJ) (le « **Demandeur** »).

L'Employeur atteste qu'il est prévu que le Demandeur effectue le stage suivant à son service dans le cadre de sa formation en sécurité privée :

Lieu du stage : _____

Date de début du stage : _____ (AAAA/MM/JJ)

Date de fin du stage : _____ (AAAA/MM/JJ)

L'Employeur s'engage, dans l'éventualité où le Permis temporaire est délivré au Demandeur :

- i. à ce que les services du Demandeur ne soient utilisés que dans le cadre du stage qu'il effectue en lien avec sa formation en sécurité privée (art. 20 Règlement d'application);
- ii. à ce que le Demandeur, dans l'exercice de ses fonctions, soit sous la supervision active et continue d'un titulaire de permis d'agent régulier de la même catégorie que celle du Permis temporaire (art. 19 Règlement d'application);
- iii. à informer sans délai le Bureau de la sécurité privée s'il cesse d'avoir recours aux services du Demandeur (art. 21 Règlement d'application).

REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE L'EMPLOYEUR

Signature

Date (AAAA/MM/JJ)

Prénom et nom (en lettres mouillées)

Téléphone (de jour)

Titre

Adresse courriel

**DÉCLARATION DE L'EMPLOYEUR
ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES (ATE)**

(Article 17(1°) du Règlement d'application de la Loi sur la sécurité privée (RLRQ, c. S-3.5, r.1))

DÉCLARATION DE L'EMPLOYEUR – ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES (ATE)

INSTRUCTIONS : Tous les champs de cette annexe doivent être complétés par l'employeur du demandeur d'un permis temporaire d'agent inscrit à un programme de formation en serrurerie suivi en alternance travail-études (ATE) afin de lui permettre d'exercer, sous supervision, des activités de serrurerie parallèlement à l'acquisition de connaissances théoriques pouvant le qualifier pour la délivrance d'un permis régulier d'agent de cette catégorie. Des informations manquantes occasionneront des délais additionnels dans le traitement, et pourraient mener au refus de la demande de permis du demandeur.

L'employeur _____ (nom de l'entreprise), situé au _____ adresse de l'entreprise) (l'« **Employeur** »), appuie la demande de permis temporaire de serrurerie (« **Permis temporaire** ») de _____ (nom et prénom du demandeur) dont la date de naissance est le _____ (AAAA/MM/JJ) (le « **Demandeur** »).

L'Employeur atteste qu'il est prévu que le Demandeur exerce à son service et sous sa supervision active et continue des activités de sécurité privée de la catégorie du Permis temporaire demandé, parallèlement à l'acquisition de connaissances théoriques dans le cadre de la formation en sécurité privée qu'il suit afin de se qualifier pour la délivrance d'un permis régulier d'agent de la catégorie du Permis temporaire.

L'Employeur s'engage, dans l'éventualité où le Permis temporaire est délivré au Demandeur :

- i. à ce que le Demandeur, dans l'exercice de ses fonctions, soit sous la supervision active et continue d'un titulaire de permis d'agent régulier de la même catégorie (art.19 Règlement d'application);
- ii. à informer sans délai le Bureau de la sécurité privée s'il cesse d'avoir recours aux services du Demandeur (art. 21 Règlement d'application).

REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE L'EMPLOYEUR

Signature

Date (AAAA/MM/JJ)

Prénom et nom (en lettres moulées)

Téléphone (de jour)

Titre

Adresse courriel

DÉCLARATION DE L'EMPLOYEUR BESOINS PARTICULIERS D'UNE ENQUÊTE

(Article 17(2°) du Règlement d'application de la Loi sur la sécurité privée (RLRQ, c. S-3.5, r.1))

DÉCLARATION DE L'EMPLOYEUR – BESOINS PARTICULIERS D'UNE ENQUÊTE

INSTRUCTIONS : Tous les champs de cette annexe **doivent être complétés** par l'employeur du demandeur d'un permis temporaire d'agent d'investigation pour les besoins particuliers d'une enquête justifiant de recourir aux services de cette personne, notamment pour agir comme agent d'infiltration ou agent double. Des informations manquantes occasionneront des délais additionnels dans le traitement, et pourraient mener au refus de la demande de permis du demandeur.

L'employeur _____ (nom de l'entreprise), situé au _____ (adresse de l'entreprise) (l' « **Employeur** »), appuie la demande de permis temporaire d'agent d'investigation (« **Permis temporaire** ») de _____ (nom et prénom du demandeur) dont la date de naissance est le _____ (AAAA/MM/JJ) (le « **Demandeur** »).

L'Employeur atteste que les besoins particuliers d'une enquête justifient de recourir aux services de cette personne pour les motifs et dans les conditions suivantes :

Nature de l'enquête : _____

Besoins particuliers de l'enquête qui justifient d'avoir recours aux services temporaires du Demandeur spécifiquement :

Date de début : _____ (AAAA/MM/JJ)

Date de fin : _____ (AAAA/MM/JJ)*

*Si la date de fin n'est pas connue, inscrivez « inconnue ». Le permis serait alors délivré pour une période de 120 jours, sous réserve de l'obligation de l'employeur d'informer le Bureau dès qu'il cesse d'avoir recours aux services du Demandeur.

L'Employeur s'engage, dans l'éventualité où le Permis temporaire est délivré au Demandeur :

- i. à ce que le Demandeur soit affecté exclusivement au mandat d'enquête décrit à la présente annexe (art. 20 Règlement d'application);
- ii. à ce que le Demandeur, dans l'exercice de ses fonctions, soit sous la supervision active et continue d'un titulaire de permis d'agent régulier en investigation (art. 19 Règlement d'application);
- iii. à informer sans délai le Bureau de la sécurité privée s'il cesse d'avoir recours aux services du Demandeur (art. 21 Règlement d'application).

REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE L'EMPLOYEUR

Signature

Date (AAAA/MM/JJ)

Prénom et nom (en lettres moulées)

Téléphone (de jour)

Titre

Adresse courriel

DÉCLARATION DE L'EMPLOYEUR ÉVÈNEMENT PARTICULIER

(Article 17(3°) du Règlement d'application de la Loi sur la sécurité privée (RLRQ, c. S-3.5, r.1))

DÉCLARATION DE L'EMPLOYEUR – ÉVÈNEMENT PARTICULIER

INSTRUCTIONS : Tous les champs de cette annexe **doivent être complétés** par l'employeur du demandeur d'un permis temporaire d'agent à l'occasion d'un évènement particulier (tel qu'un évènement culturel ou sportif, un conflit de travail, un désastre). Des informations manquantes occasionneront des délais additionnels dans le traitement, et pourraient mener au refus de la demande de permis du demandeur.

L'employeur _____ (nom de l'entreprise), situé au _____ (adresse de l'entreprise) (l' « **Employeur** »), appuie la demande de permis temporaire d'agent dans la catégorie _____ (catégorie de permis) (« **Permis temporaire** ») de _____ (nom et prénom du demandeur) dont la date de naissance est le _____ (AAAA/MM/JJ) (le « **Demandeur** »).

L'Employeur atteste que les services de cette personne sont requis afin de répondre à un besoin de main-d'œuvre temporaire en raison de l'**évènement particulier suivant (l'« Évènement particulier »)** (Si plusieurs évènements, joindre une liste des évènements à la présente Annexe 4, comportant tous les renseignements ci-dessous pour chaque évènement et signée par le représentant autorisé de l'employeur):

Nom ou description de l'évènement : _____

Lieu de l'évènement : _____

Date de début : _____ (AAAA/MM/JJ)

Date de fin : _____ (AAAA/MM/JJ)*

*Si la date de fin n'est pas connue, inscrivez « inconnue ». Le permis serait alors délivré pour une période de 120 jours, sous réserve de l'obligation de l'employeur d'informer le Bureau dès qu'il cesse d'avoir recours aux services du Demandeur.

L'Employeur s'engage, dans l'éventualité où le Permis temporaire est délivré au Demandeur :

- i. à ce que le Demandeur soit affecté exclusivement à des fonctions de sécurité qui répondent au besoin de main-d'œuvre temporaire dans le cadre de l'Évènement particulier (art. 20 Règlement d'application);
- ii. à ce que le Demandeur, dans l'exercice de ses fonctions, soit sous la supervision active et continue d'un titulaire de permis d'agent régulier de la même catégorie que celle du Permis temporaire (art.19 Règlement d'application) et présent sur les lieux de l'évènement;
- iii. à informer sans délai le Bureau de la sécurité privée s'il cesse d'avoir recours aux services du Demandeur (art. 21 Règlement d'application).

REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE L'EMPLOYEUR

Signature

Date (AAAA/MM/JJ)

Prénom et nom (en lettres moulées)

Téléphone (de jour)

Titre

Adresse courriel